

Fédération Française des Arts
Energétiques et Martiaux Chinois

PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL



2020

2024

Edition Janvier 2020
complétée en octobre 2022 par le Projet de
Performance Fédéral pour le Wushu Sportif



PREAMBULE

La fédération est un trésor qu'il nous appartient de faire fructifier!

Riche de son patrimoine culturel et de ses disciplines, de ses femmes et de ses hommes passionnés, pratiquants, enseignants, bénévoles, salariés et de son tissu associatif présent sur tout le territoire, la fédération rapproche talents, espoirs et engagements autour des pratiques et des valeurs qui nous passionnent et nous rassemblent.

Elle est « Notre fédération, ouverte au plus grand nombre »

Le monde actuel bouge très vite, comme il en a toujours été ! Nos disciplines sont ancrées dans leurs traditions millénaires et leur vertu de « préserver le centre ». Elles ont la capacité de s'adapter, en toutes circonstances, aux époques, aux cultures et aux caractéristiques des temps présents. Leur essence s'inscrit dans l'écoute et l'action qui préservent l'être humain dans sa santé, sa vigueur et son discernement.

Nous pouvons nous projeter avec confiance dans l'avenir, fiers de nos pratiques ouvertes aux publics les plus variés, bases de coopérations fertiles avec les institutions publiques et privées, et nos partenaires.

C'est l'ambition de ce projet autour duquel nous réunissons nos forces et nos cœurs, en perspective d'une réussite que nous serons fiers de partager au plus grand nombre, dans le respect du développement choisi par chacun.

Je porte le vœu ardent pour que l'essaimage et l'épanouissement des arts, pour lesquels nous partageons l'enthousiasme et le cœur, soit fructueux et porteur d'avenir.

Christian BERNAPEL
Président (de 2014 à 2021)

La Fédération étant redevenue délégataire le 7 avril 2022, le Projet de Développement Fédéral 2020-2024, édité en janvier 2020, n'intégrait pas le wushu sportif, ni le sport de haut niveau. Les axes de développement auxquels les demandes de subvention peuvent faire référence sont à prendre dans le Projet de Performance Fédéral établi en octobre 2022.

+ Un plan de développement fédéral qui s'inscrit dans la continuité

La Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois (FFAEMC) a souhaité un plan de développement fédéral qui fixe l'horizon de son ambition pour le développement de ses différentes disciplines. Ce travail de formalisation s'inscrit dans un contexte particulier :

- La réforme de la gouvernance du sport, avec la création de l'Agence Nationale du Sport, a redistribué les cartes notamment autour du financement du mouvement sportif.
- De par la diversité de ses disciplines, la Fédération est au cœur de l'évolution des formes de pratiques et des demandes sociales émergentes.

La Fédération doit donc prendre sa place dans cet environnement en mutation rapide. Ce projet nous permet de réaffirmer nos priorités et soutenir notre développement.

Pour autant, le plan de développement s'inscrit dans la continuité des actions engagées par la Fédération et l'ensemble de ses membres. Il veille également à réaffirmer l'identité commune qui unit les pratiquants des arts énergétiques et martiaux chinois, liée à leur origine chinoise, à leurs valeurs et leur orientation vers la santé, le bien-être, l'activité physique et sportive, le sport performance et de haut niveau, les liens sociaux, éducatifs et intergénérationnels.

Pour qu'il porte ses fruits, le projet fédéral sera mis en œuvre et se déclinera sur l'ensemble du territoire. Pour cela, il s'inscrit dans un principe de réalité, au regard des moyens mobilisables et constituera le cadre d'action des comités régionaux, des collèges techniques, des commissions fédérales et des associations fédérées.

Sa construction s'appuie sur les travaux collectifs déployés entre 2014 et 2021. Suite à la réattribution de la délégation le 7 avril 2022, le développement du wushu sportif et du haut niveau est décrit dans le projet de Performance Fédéral édité en octobre 2022.

Il s'appuie sur un état des lieux approfondi de la FFAEMC ainsi que sur les actes des séminaires annuels des cadres.

La diversité des échanges et les débats qui ont suivi ont permis de construire une véritable ambition partagée. Nul doute que le projet pourra évoluer, s'ajuster à son environnement et que les réflexions continues, qui sont la marque du fonctionnement fédéral, contribueront à l'enrichir pour les années à venir.

INTRODUCTION



Dans la continuité des actions engagées depuis 2017, la Fédération ambitionne, à travers ce plan de développement fédéral, d'accompagner l'ensemble de ses membres à prendre leur place dans cet environnement en mutation rapide.

Il réaffirme la volonté des élus de concentrer l'énergie de la Fédération au soutien du développement des pratiques et à la structuration de son réseau

1989

Création de la Fédération issue de la fusion de plusieurs fédérations et groupements autour du Taichi chuan

1998

Obtention de l'agrément ministériel pour les arts énergétiques et martiaux chinois traditionnels

2005

Obtention de la délégation pour la participation aux compétitions internationales (Wushu sportif)

2014

Transfert du Wushu sportif vers la FFKDA et retrait de la délégation ministérielle

2015

La FFAEMC se recentre sur ses disciplines traditionnelles, leurs vocations et leurs valeurs

2022

La FFAEMC retrouve le Wushu Sportif et la délégation ministérielle.

DATES CLES

DISCIPLINES



Arts martiaux chinois internes



Arts énergétiques chinois



Arts martiaux chinois externes



Wushu sportif

ETAT DES LIEUX

+ La FFAEMC, 30 ans d'existence mais une histoire encore récente

Créée en 1989, la Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois est jeune et vient de fêter ses 30 ans en 2019. Agréée depuis 1998 par le ministère des Sports, la Fédération a pour objet de (extraits des statuts) :

- [...] développer le goût et la pratique des arts énergétiques et martiaux d'origine chinoise, sous leurs formes les plus diverses, qu'elles soient méditatives, ou orientées vers le développement des personnes, la santé, le bien être, la compétition, ...
- D'étudier et de transmettre les techniques, la tradition et l'esprit originaux de ces arts, sans discrimination de style ou d'école, considérés comme moyen d'éducation et de culture, d'intégration et de participation à la vie sociale, [...].
- De représenter les organismes affiliés et de défendre les intérêts des arts énergétiques et martiaux chinois. [...].

Le format actuel de la Fédération est relativement récent, marqué par de nombreuses évolutions dans les disciplines représentées. Depuis le départ de la discipline du Wushu sportif vers la FFKDA, en 2014, la FFAEMC réunit les membres intervenant dans les disciplines suivantes :

- Les arts martiaux chinois internes (AMCI) : Taichi chuan, Hsing i, Bagua zhang, Yi quan.
- Les arts énergétiques chinois (AEC) : Qigong, Daoyin fa.
- Les arts martiaux chinois externes (AMCX) : Kung fu, Wing chun, Shuai jiao, Jeet kune do, et autres wushu traditionnels.
- Les pratiques associées : raquettes chinoises, danse du lion, ...

Ainsi, depuis 2014, la FFAEMC compte plus de 700 structures membres qui regroupent plus de 20 000 pratiquants en France.

+ Focus sur les disciplines emblématiques de la FFAEMC

La FFAEMC est une Fédération unisport non olympique individuelle. Elle comporte 4 familles de disciplines, qui peuvent être pratiquées individuellement, en groupe ou à deux et accueille des disciplines associées en lien avec ses valeurs et sa culture. Les disciplines les plus emblématiques sont :

- Les arts martiaux chinois internes: Taichi Chuan, Yi quan, Hsing I chuan, Bagua zhang.
- Les arts énergétiques chinois: Qi Gong, Dao yin fa
- Les arts martiaux chinois externes: Kung Fu, Shuai Jiao, Wing chun, Jeet kune do et wushu traditionnels
- Le Wushu Sportif : Taolu, Sanda

Elle se fonde sur la richesse de la culture traditionnelle chinoise, ainsi que sur les valeurs éducatives des disciplines corporelles au service de l'épanouissement de l'être humain.

Son identité s'appuie sur les attentes contemporaines : activité physique et sportive, bien-être et loisir, santé et accompagnement thérapeutique, liens sociaux, éducatifs, intergénérationnels et culturels.



TAICHI CHUAN

Le **Taïchi chuan** est un art martial « interne » dont la caractéristique majeure est le geste lent, conduit en conscience, alternant relâchement et tonicité, concentration et vacuité, inspiration et expiration, intériorisation et expression, « Yin et Yang ». Il développe la souplesse et l'équilibre, la coordination, l'esthétique du geste, les capacités de concentration et de lâcher prise et la créativité. Basé sur l'intelligence corporelle et le geste martial, il éveille la conscience du mouvement en rapport à soi-même et à l'espace.

Il développe aussi des exercices éducatifs ou de confrontation avec partenaire (poussée des mains ou « tuishou »), le maniement de l'épée, du sabre, du bâton, de l'éventail, etc. Les autres disciplines internes sont le bagua zhang, le yiquan, le hsing i chuan.

QIGONG

Le **Qigong** propose une approche fondée sur les principes de la médecine chinoise dite « énergétique » par l'harmonisation du corps, du souffle et de l'esprit. Ses multiples approches font partie intégrante de la médecine chinoise traditionnelle.

Issues d'une tradition plurimillénaire, leurs pratiques sont très variées : mouvements, postures, méditations, automassages, sons, visualisations, en position debout, assise ou couchée. Fruit d'une adaptation constante à la vie contemporaine, le qi gong est l'objet de nombreuses recherches scientifiques et reconnu par les organismes publics de santé.

KUNG FU

Le **Kungfu**, le Shuaijiao (lutte chinoise) et les wushu traditionnels composés de multiples styles, font appel à la rapidité et à la vélocité du geste, la souplesse, la précision et la puissance. Ils tendent vers la maîtrise de soi par la pratique de techniques martiales qui s'exercent seul, à deux ou à plusieurs. Elles sont aussi associées au maniement des nombreuses armes chinoises. Ces techniques se prêtent à des échanges et confrontations sous forme de joutes et de combats libres ou compétitifs.

En amont de la construction du projet fédéral de la FFAEMC, un état des lieux a été entrepris avec l'ensemble des acteurs du réseau fédéral. Un constat partagé a ainsi été formalisé et s'appuie sur six axes d'analyse perçus comme étant à fort impact sur le développement de la Fédération.

+ Une croissance stable sur les dernières années... mais un maillage territorial très inégal

La FFAEMC dénombre un total de 20 250 licenciés au cours de la saison 2018/2019. Une grande partie des adhérents se concentre sur les Arts Martiaux Chinois Internes (AMCI), avec plus de 62% des licences délivrées, principalement portée par le Taichi chuan.

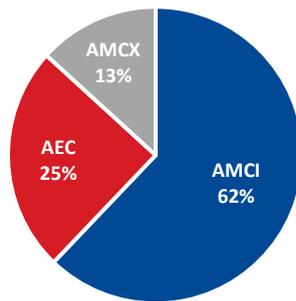
Un quart des licenciés pratique des Arts énergétiques Chinois (AEC), notamment le Qigong.

A l'inverse, la FFAEMC compte seulement 2 700 licenciés sur les Arts Martiaux chinois externes (AMCX), soit moins 13% des membres.

Une des particularités fédérales est dans la répartition par sexe de ses licenciés, où la FFAEMC compte une majorité de femmes parmi ses adhérents (64%).

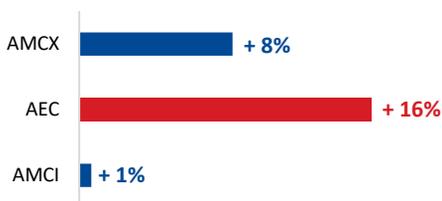
La mixité des instances fédérales et régionales est omniprésente.

Répartition des licenciés en 2018/2019 par familles de disciplines



Après une diminution en 2013/2014 du nombre de licenciés suite à l'attribution de la délégation du wushu sportif à la FFKDA, la Fédération enregistre une hausse de son nombre de licenciés sur les 3 dernières années (+ 5%). Cette évolution est principalement portée par les Arts énergétiques Chinois, qui progressent de 31% en 5 ans (+16% sur les 3 dernières années).

Evolution du nombre de licenciés entre 2016/2017 et 2018/2019 par famille d'activité



ETAT DES LIEUX



20 250

Licenciés sur la saison 2018-2019

+ 5%

d'augmentation de licences entre 2016/2017 et 2018/2019

Evolution du nombre de licenciés entre 2012/2013 et 2018/2019



Si les croissances sont positives pour les AMCI et AMCX sur les 3 dernières années (respectivement +1% et +8%), elles font suite à une période de baisse entre 2014/2015 et 2015/2016. Ces 2 familles enregistrent sur les 5 dernières années, une baisse globale de -12% et -16%. Au-delà d'une dynamique de licence hétérogène entre les familles de disciplines de la FFAEMC, le maillage territorial des licenciés est également très inégal. L'Île de France regroupe ainsi plus de 28% des licences et la moitié des licenciés se concentre sur 3 régions (Île de France, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes).

51%

Des licenciés se répartissent sur 3 régions (Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes)

Régions métropolitaines (2017/2018)	Volume de licenciés	Nombre de licences pour 10 000 hab.
Île de France	5799	4,79
Auvergne-Rhône-Alpes	2293	2,90
Nouvelle Aquitaine	2188	3,69
Occitanie	1795	3,09
Hauts-de-France	1464	2,44
Grand Est	1356	2,44
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1208	2,41
Centre-Val-de-Loire	1062	4,12
Pays-de-la-Loire	812	2,17
Bourgogne-Franche-Comté	669	2,37
Bretagne	651	1,97
Normandie	347	1,04

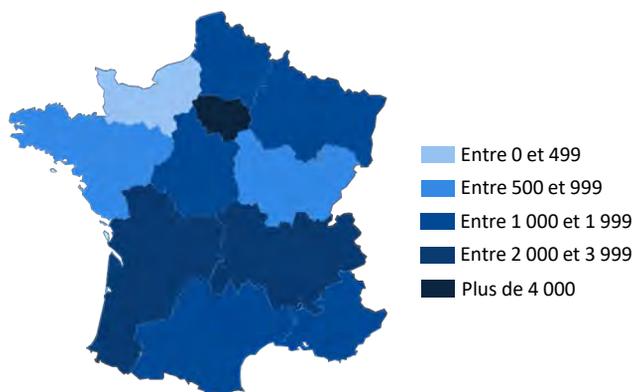
Pour autant, rapporté au nombre d'habitants, le taux de pénétration est particulièrement marqué dans les régions Île-de-France (4,79 licences pour 10 000 habitants) et Centre-Val-de-Loire (avec 4,12 licences pour 10 000 habitants).

La pratique est ainsi moins implantée sur l'Ouest de la Métropole (Normandie, Bretagne) où ces régions comptent moins de 2 licences pour 10 000 habitants.

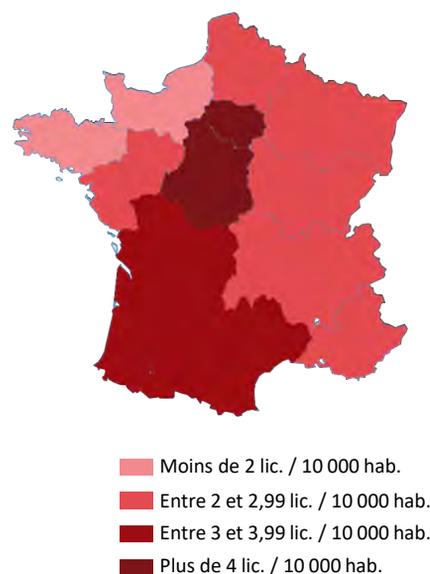
A noter que les disciplines sont particulièrement implantées en Outre-mer. Même si le volume de licence est globalement faible, ces territoires comptent en moyenne plus de 3 licences pour 10 000 habitants.

DOM-TOM (2017/2018)	Volume de licenciés	Nombre de licences pour 10 000 hab.
Réunion	325	3,81
Guadeloupe	130	3,55
Martinique	126	3,30
Guyane	44	1,63

Répartition des licenciés en 2017/2018 par région métropolitaine



Taux de pénétration des licenciés par région métropolitaine en 2017/2018 (nombre de licenciés pour 10 000 habitants)



A noter que la FFAEMC délivre des licences individuelles, levier peu exploité (20 licences environ). Elle peut aussi délivrer à partir de la saison 2019-2020 des titres temporaires dans le cadre de manifestations ponctuelles.

+ Une hétérogénéité des structures et des disciplines : un atout et/ou un frein à son développement ?

L'évolution du nombre de licenciés s'explique en partie par l'augmentation du nombre de clubs sur l'ensemble du territoire. Ainsi, la FFAEMC compte, sur la saison 2018/2019, plus de 700 structures adhérentes, en progression de 3% sur les 3 dernières années. Cette hausse est à souligner dans un contexte fortement concurrentiel dans la mesure où :

- La FFKDA qui a repris le wushu sportif exprime dans sa communication son activité comme la réunion de « *tous les arts martiaux chinois, sans distinction de style ou de forme* » (extrait de son site internet). Elle annonce sur la saison 2018-2019, 15 200 licenciés sur cette discipline.
- Les Fédérations multisports affilient des structures qui proposent des arts énergétiques chinois et/ou des arts martiaux chinois internes.
- Tous les enseignants qui créent une école d'arts martiaux chinois ne font pas le choix d'adhérer à une Fédération.

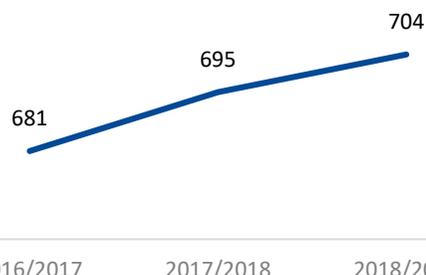
704

Clubs adhérents à la FFAEMC en 2018-2019

+ 3%

d'augmentation de clubs entre 2016/2017 et 2018/2019

Evolution du nombre de clubs adhérents entre 2016/2017 et 2018/2019



La FFAEMC s'appuie ainsi sur capacité de création des clubs. Si elle se situe, en 2016 et selon les données du ministère, à la 70ème place en nombre de licenciés (sur 115 Fédérations), elle remonte à la 54ème place en nombre de clubs adhérents sur la même saison. Cette capacité de création peut s'expliquer par :

- Une simplicité de création de clubs, dans la mesure où l'exercice de la pratique n'implique pas l'existence d'équipements spécifiques (salles polyvalentes ou salles multisport). En cas de saturation des créneaux dans les équipements sportifs communaux, la pratique peut être extérieure (jardins publics).
- La création de clubs est principalement à l'initiative d'enseignants qui souhaitent ouvrir leur propre école d'enseignement.

Avec une moyenne globale de 28,8 adhérents par club relativement stable sur les 3 dernières années, le développement fédéral est aujourd'hui principalement soutenu par la création de nouveaux clubs et moins par la capacité des clubs à accueillir plus de licenciés. Toutefois, la moyenne de licenciés par club varie entre 18 et 45 licenciés selon les régions.

	Nb de licenciés (2018-2019)	Nb de clubs (2018-2019)	Moyenne / licenciés par club	Taux de clubs pour 10 000 hab.
Île-de-France	5799	202	28,7	0,17
Auvergne-Rhône-Alpes	2293	68	33,7	0,09
Nouvelle-Aquitaine	2188	71	30,8	0,12
Occitanie	1795	76	23,6	0,13
Hauts-de-France	1464	32	45,8	0,05
Grand Est	1356	40	33,9	0,07
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1208	60	20,1	0,12
Centre-Val-de-Loire	1062	42	25,3	0,16
Pays-de-la-Loire	812	27	30,1	0,07
Bourgogne-Franche-Comté	669	22	30,4	0,08
Bretagne	651	23	28,3	0,07
Normandie	347	19	18,3	0,06

L'offre fédérale se distingue du modèle sportif classique observé dans la plupart des Fédérations, dans la mesure où :

- Peu de clubs participent à des compétitions et sont davantage tournés vers une pratique loisirs et bien-être.
- Ils fonctionnent dans une logique d'écoles, avec une diversité de styles sur chacune des disciplines.
- Les clubs peuvent proposer une ou plusieurs familles d'activités.
- L'implantation semble privilégiée dans les Régions les plus urbaines.

Les clubs de la Fédération se structurent essentiellement autour de l'enseignant et d'une transmission qui constitue le cœur du développement de la pratique. Leur développement implique que l'enseignant, souvent bénévole, soit en mesure d'encadrer un plus grand nombre de licenciés, tout en garantissant une qualité d'encadrement.

	Nombre de disciplines	Nbre de licenciés (2018/19)	Dynamique de croissance	Positionnement et image	Publics cibles
AMCX	5	2 684	+	Art martial externe, jeune, combat, compétition, spectacle,	Tous publics Jeunes adultes (32% des licenciés entre 20 et 40 ans sur 2015-2016) Enfants (44% des licenciés ont moins de 20 ans en 2015-2016)
AEC	2	4 981	+++	Équilibre Corps-Esprit, vitalité, respiration, bien-être, thérapie complémentaire	Tous publics Actifs et Seniors (49% des licenciés ont plus de 60 ans en 2015-2016)
AMCI	4	12 585	++	Art martial interne, esthétique du geste, vitalité, bien-être, santé, longévité, coordination, équilibre, souplesse, relaxation, concentration, thérapie complémentaire	Tous publics Actifs (50% de licenciés ont entre 40 et 60 ans en 2015-2016) Seniors (38% des licenciés)

Cette richesse de l'offre constitue un véritable atout en matière de potentiel de développement. Elle permet de cibler et de répondre aux attentes d'une typologie variée de licenciés. Mais cette offre multiple induit également :

- Une forte mobilisation de moyens et une répartition des forces sur les différentes disciplines afin de garantir un développement homogène des pratiques.
- Une capacité d'adaptation des clubs pour répondre à la diversité des besoins des pratiquants (services, associés, horaires souples...).
- Une meilleure communication au regard du large positionnement des différentes activités (disciplines, écoles, nombre de clubs...).
- Un éclatement des structures et des acteurs, conduisant à la création de « petites » associations, avec de faibles leviers de professionnalisation et des moyens limités pour se développer localement.
- Une capacité d'adaptation et de pédagogie des enseignants pour élargir l'accueil de publics spécifiques.

Il est nécessaire de se questionner sur la volonté des clubs de s'engager dans une stratégie de développement et dans leur capacité à accueillir un plus grand nombre de pratiquants, notamment dans la mesure où ils sont leur point d'entrée principal d'adhésion et de licence.

- Si la pratique des arts martiaux chinois (notamment externes) s'est démocratisée sur les décennies précédentes à travers les productions cinématographiques, les arts martiaux semblent s'orienter aujourd'hui vers une double approche :
 - ✓ Le développement des arts martiaux pour le public féminin dans des logiques d'entretien physique (boxe par exemple) ou de self défense, comme le montre le développement des disciplines issues des pratiques militaires (krav-maga, pençak-silat, sistema...).
 - ✓ Le développement du « sport spectacle » comme le montre l'institutionnalisation en cours du MMA ou l'apparition des pratiques de combats historiques (épées par exemple).

Cette dernière dynamique s'inscrit d'ores et déjà dans l'histoire de la FFAEMC avec la production d'événements qui constituent des vitrines pour les disciplines. Toutefois, à l'image d'autres tendances sociétales, de nouvelles disciplines sont marquées par une approche plus « violente » de la pratique (MMA par exemple) et avec la volonté, par les jeunes, d'un apprentissage rapide.

Avec une telle orientation, ces derniers ne connaissent pas ou peu la dimension philosophique des arts martiaux chinois adaptée à leurs préoccupations, qui présentent un caractère plus solennel, traditionnel et moins ludique que d'autres disciplines. Il apparaît essentiel de s'adapter aux nouvelles tendances et de proposer une « image claire » et moderne basé sur des compétences et une expérience acquise. Pour cela, il semble essentiel de se questionner sur :

- ✓ L'offre et la plus-value : est-ce que les arts énergétiques et martiaux chinois, tels qu'ils sont imaginés par la Fédération, proposent de la self-défense ? Une gymnastique ? Un art interne ? Des pratiques ludiques ? Une ressource de vitalité et d'accompagnement d'équilibre et de bonne santé ? Une tradition ?... Dans une famille d'activités qui s'est professionnalisée, la FFAEMC doit exister dans la bataille de l'image.
- ✓ L'image et le message : comment demeurer en mouvement sans renier l'histoire et la culture des disciplines ? Comment impulser le développement en innovant, en prenant le risque de pratiques nouvelles sans remettre en cause les valeurs et l'originalité du projet fédéral ?

Aujourd'hui, les AEMC répondent plus que jamais, aux aspirations et aux contraintes de la vie quotidienne. En effet les jeunes s'intéressent à des pratiques collectives et à des outils pour s'entraîner individuellement où ils veulent et quand ils veulent; le sport et l'activité physique se développent en entreprise; et les citoyens aspirent à des activités porteuses de sens. Les AEMC peuvent autant être pratiqués en groupe que permettre des entraînements individuels. ils s'adaptent à tous types d'environnement, ils contiennent, à qui souhaite le creuser, des trésors d'investigations culturelles et de réflexions philosophiques.

La FFAEMC est concernée par de nombreux enjeux sociétaux. Son développement est étroitement lié aux orientations de différents acteurs institutionnels avec lesquels elle est en relation (ministères, collectivités territoriales, CNOSF, secteur médico-social et de santé, éducation, monde professionnel, entreprise, milieu sportif ...). Elle se trouve à la croisée de cultures diverses qui nécessitent l'élaboration d'une cohérence des discours et des pratiques pour présenter et faire reconnaître les atouts et les singularités de son projet.



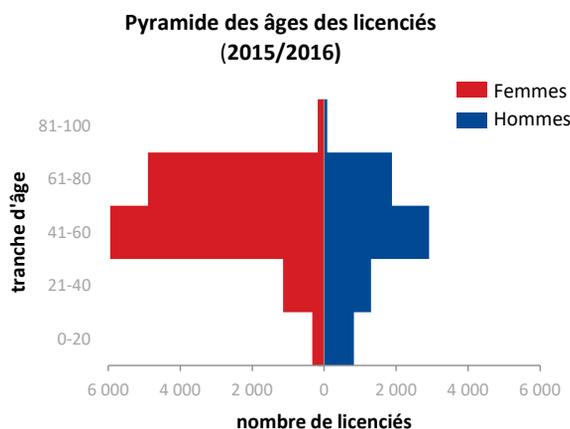
+ Des disciplines à la croisée des défis sociétaux et en adéquation avec l'évolution des français en matière de pratique sportive

Le positionnement de l'offre fédérale constitue une véritable opportunité de développement au regard des tendances observées dans l'évolution des pratiques mais également des grands défis sociétaux. Ainsi, plusieurs opportunités peuvent être soulevées et servir de points d'appui à la stratégie fédérale :

- Une **évolution démographique marquée par un vieillissement de la population** sous l'effet conjugué de l'allongement de la durée de vie et l'avancée en âge des « baby boomers » : cette tendance implique la prise en compte des enjeux relatifs au « bien vieillir » mais également au maintien de l'autonomie des publics.

Avec leurs caractéristiques, les pratiques des arts énergétiques et martiaux chinois sont particulièrement adaptés au public senior. Le rapport de l'Académie de Médecine (mars 2013), traitant de la place des thérapies complémentaires dans les ressources de soins, et l'expertise de l'INSERM (« Activité physique, contextes et effets sur la santé ») confirment et légitiment le taichi chuan et le qigong comme « thérapeutiques de support ».

L'augmentation du nombre de seniors constitue donc un levier de développement, avec une expérience sur laquelle la Fédération peut capitaliser au regard de la typologie de public accueilli (cf. pyramide des âges). Les opportunités offertes à travers les dispositifs comme « sport sur ordonnance » constituent des leviers complémentaires que la Fédération a d'ores et déjà pris en compte dans ses activités et sa politique de formation.



- Une **pratique sportive orientée davantage vers le loisir**, autour des leviers de motivations centrés sur l'entretien et le bien-être : ainsi, 70% des français ont déclaré avoir pratiqué une activité sportive en 2019, mais ils sont seulement 24% à détenir une licence fédérale (cf « baromètre national 2018 des pratiques sportives », INJEP).

En cohérence avec le recul d'une pratique trop intensive, le goût pour la compétition ou l'envie de performer ne constituent plus les principaux ressorts de la pratique sportive. Selon le baromètre national, seulement 9 % des sportifs évoquent ces facteurs comme l'une de leurs deux principales motivations. En revanche, la « santé » (46 %), la « détente » (36 %), le « plaisir/amusement » (33 %) ou encore « l'amélioration de l'apparence physique » (30 %) sont cités par au moins trois répondants sur dix.

Avec une pratique très majoritairement non compétitive, ne nécessitant pas d'investissement matériel, accessible à n'importe quel âge, en extérieur comme en intérieur, les arts martiaux chinois présentent des atouts qui s'inscrivent pleinement dans cette tendance nationale.

Il est toutefois nécessaire d'adapter le positionnement de l'offre en fonction des ressorts de motivation des publics cibles : si la santé, le bien être et l'approche « médicale » constituent un enjeu important, ils ne correspondent pas aux motivations premières des pratiquants jeunes et actifs attirés par les approches « art martial », self défense, confrontation, plus dynamiques et ludiques.

Cette tendance est également marquée par le développement de la pratique en solo et à domicile (tutos internet, livres...). Un certain nombre de français ne privilégient pas la licence en club pour leurs activités sportives.

A noter que, selon le baromètre, les non pratiquants actuels et susceptibles de s'engager dans une pratique sportive privilégieraient les activités de forme et de gymnastique (27%). Les Arts martiaux et de combat se situent à la 5^{ème} place en matière d'attractivité pour les non pratiquants (7% d'intentions citées).

4%

Des français ont déclaré avoir pratiqué une activité relevant des Arts martiaux et de combat en 2018, soit 2,6 millions de français

10^{ème}

Famille d'activité la plus prisée par les pratiquants sportifs français de plus de 40 ans en 2018

+ La qualité de l'enseignement, un pilier de la FFAEMC... mais une professionnalisation qui reste à consolider

La qualité de l'enseignement et ses outils pédagogiques constituent un facteur clé de succès essentiel pour le développement de la pratique. Elle doit préparer les enseignants à intégrer les nouvelles technologies dans leurs palettes pédagogiques.

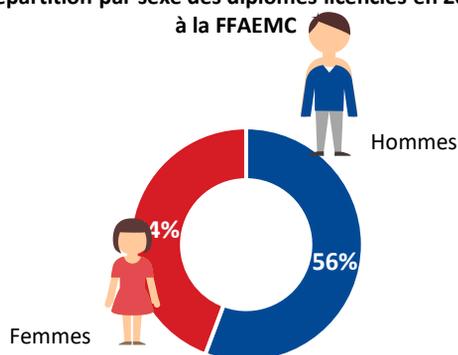
De nombreux pratiquants d'activités physiques et sportives utilisent des vidéos, applications, objets connectés et réseaux sociaux pour leurs apprentissages. Que ce soit pour toucher le plus grand nombre, y compris ceux qui sont dans des zones de « déserts sportifs », ou pour favoriser et encourager la pratique autonome, les enseignants des AEMC devront s'approprier ces outils pédagogiques pour en faire un juste usage, en articulation et en prolongement des méthodes traditionnelles d'apprentissage ».

Conscient de cet enjeu, la FFAEMC a mis en place, depuis 1994, un organisme de formation agréé, appelé depuis 2014 Institut de Formation et de Recherche des AEMC (IFRAEMC) qui pilote et déploie l'ensemble de l'offre de formation fédérale. Ainsi, depuis 1994, la FFAEMC a délivré plus de 2 150 diplômes, répartis sur les différentes formations proposées. L'architecture de formation de l'IFRAEMC se structure autour de diplômes bénévoles (« Assistant Moniteur » et « Moniteur bénévole ») et de ses diplômes professionnels (CQP et DEJES). Autour de ces 2 cursus, l'institut déploie :

- Des formations permettant d'acquérir des pré-requis techniques.
- Des formations qui donnent une habilitation autour du sport santé et du sport sur ordonnance.
- Des formations thématiques ouvertes à tous les publics.
- Des formations certifiantes ouvertes à ses diplômés.

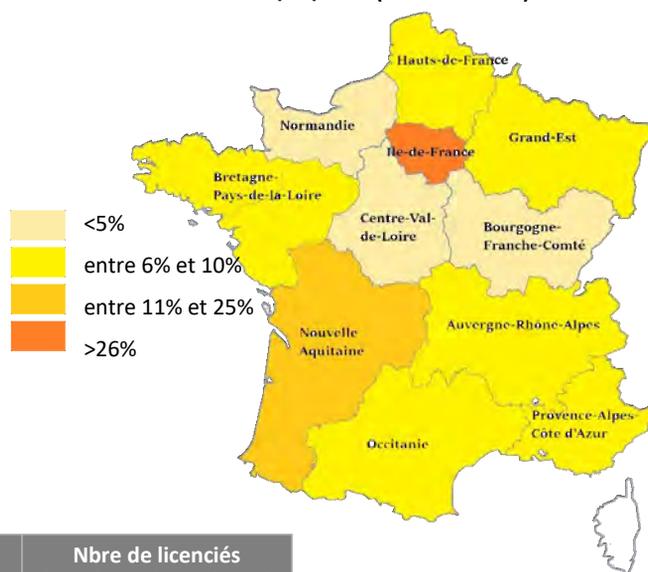
AU 31 août 2019, la FFAEMC compte 913 diplômés licenciés à la Fédération actifs en matière d'enseignement.

Répartition par sexe des diplômés licenciés en 2019 à la FFAEMC



Ces éléments quantitatifs montrent une appétence de la formation pour un public plutôt masculin (56%) alors que les licenciés sont plutôt des femmes.

Répartition territoriale des diplômés licenciés au 31/08/2019 (sans doublons)



Régions métropolitaines	Nbre de diplômés	%	Nbre de licenciés (2018)/diplômés (2019)
[]	46	5,04%	-
Auvergne-Rhône-Alpes	82	8,98%	27,9
Bourgogne-Franche-Comté	29	3,18%	23,0
Bretagne / Pays-de-la-Loire	47	5,15%	13,8
Centre-Val-de-Loire	42	4,60%	25,3
Grand-Est	60	6,57%	22,6
Hauts-de-France	47	5,15%	31,1
Île-de-France	263	28,81%	22,0
Normandie	17	1,86%	20,4
Nouvelle-Aquitaine	115	12,60%	19,0
Occitanie	86	9,42%	20,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	79	8,65%	15,3

En moyenne, la FFAEMC compte 22,2 licenciés par enseignants diplômés actifs. C'est la région Hauts-de-France qui semble manquer de diplômés, au contraire de la région Bretagne / Pays de la Loire (uniquement 13,8 licenciés par personne diplômée).

Au-delà de la répartition territoriale, la répartition des licenciés par familles de disciplines montre naturellement une prépondérance des AMCI (68% des personnes diplômées et licenciées en 2019 l'ont été sur les AMCI).

Tableau des diplômés licenciés au 31-08-19 (sans doublon) Certains diplômés professionnels ont eu antérieurement un diplôme fédéral de bénévole . Ce tableau est donc épuré des diplômes antérieurs des enseignants et ne tient compte que du plus haut diplôme obtenu.				
	Arts énergétiques Chinois (AEC)	Arts Martiaux chinois Internes (AMCI)	Arts Martiaux chinois Externes (AMCX)	Total
diplômes fédéraux				
Assistant Moniteur	4	55	3	62
Moniteur bénévole	105	308	42	455
Sous total	109	363	45	517
diplômes CQPMAM				
CQP	97	150	29	276
diplômes d'état				
BP AMCI		120		120
BEES Kung Fu			7	7
DEJEPS	16	21	7	44
Sous total	16	141	14	171
<hr/>				
Total	222	654	88	964
Nombre de licenciés par enseignant formé sur un diplôme fédéral	45,7	34,6	59,6	39,2
Nombre de licenciés par enseignant formé sur un diplôme professionnel	44,0	43,2	62,4	45,3

Avec un volume de diplômés relativement important, les AMCI couvrent globalement mieux les besoins d'encadrement avec 19 licenciés par diplômé (diplômes fédéraux et diplômes d'Etat). A l'inverse les AMCX comptent un plus faible nombre de personnes diplômées avec un ratio de 30,5 licenciés par personnes formées. Cela laisse imaginer un manque d'encadrement possible pour le développement de cette famille. Les AEC présentent, quant à eux, un total de 22,4 licenciés par diplômé.

Hors CQP, seulement 17% des diplômés ouvrent droit à une rémunération (diplômes d'Etat). Cette donnée montre la difficulté pour la FAEMC d'inscrire les enseignants disposant d'un diplôme fédéral dans un parcours réellement diplômant. Selon une étude menée par la FFAEMC en 2017, le taux de conversion des personnes disposant d'un certificat de « Moniteur bénévole » vers le DEJEPS est de 5% en moyenne sur les 3 familles d'activité. Les bénévoles diplômés s'orientent ainsi d'avantage vers le CQP (12% de conversion en moyenne).

ETAT DES LIEUX

La réflexion relative aux développements de la formation nécessite de s'interroger sur la question de l'emploi, qui semble relativement peu développée dans le tissu fédéral. Plusieurs enjeux doivent aujourd'hui être appréhendés par la Fédération :

- La réalité de l'emploi et son observation : l'emploi dans le sport couvre de multiples réalités en termes de conditions d'exercices ou de statuts. Il apparaît incontournable de disposer d'une photographie de l'emploi dans les clubs : nombre d'emplois, salariat ou indépendant, familles de métiers...
- L'employabilité des publics qui repose sur une adéquation entre les besoins des structures employeuses et l'offre de formation : avec une offre de formation centrée sur l'enseignement, est-il nécessaire d'élargir les compétences acquises autour des enjeux de développement des clubs (dirigeants, gestion administrative, agent de développement...)?
- La solvabilité des associations employeuses et le financement de l'emploi : la fragilité de la structure financière des clubs freine leur capacité à recourir à des enseignants professionnels. La mutualisation, la diversification des ressources, l'exploration des nouvelles formes d'emplois ainsi que la mobilisation de dispositifs d'aides sont autant de pistes potentielles qui restent à explorer par les clubs.

Indépendamment de cette appréhension des enjeux de l'emploi dans les clubs, l'offre de formation s'inscrit dans un environnement en mutation rapide. Cette évolution touche autant les politiques de formation professionnelle que les diplômes spécifiques au champ du sport. A titre d'exemple, plusieurs points peuvent être soulevés et peuvent constituer un levier de développement de la politique de formation fédérale :

- La Loi Avenir professionnel portant sur la réforme de la formation professionnelle introduit la notion de parcours et de modularité de l'offre. L'approche de parcours de formation peut répondre aux enjeux de conversion en matière de formation en renforçant les passerelles entre formations fédérales et diplômantes.
- La création du Compte d'Engagement Citoyen vise à valoriser les activités citoyennes et bénévoles (200 heures au cours de l'année) et ouvrent des droits à la formation (240 € par année dans la limite de 720 €).
- L'apprentissage ne nécessite plus d'agrément spécifique de la Région et chaque structure est désormais en capacité de créer un CFA et de proposer des formations en apprentissage (financement par contrat).
- Le ministère des Sports a engagé une réflexion sur le « principe de proportionnalité réglementaire » qui induit la fin du monopole des diplômes d'Etat pour encadrer contre rémunération et l'engagement des Fédérations dans une politique de titres à finalité professionnelle.



Les principaux impacts de la loi Avenir professionnel pour les OF

La **multimodalité et l'individualisation** des parcours seront privilégiés en matière de formation

Le tarif d'une formation n'est plus forcément fixé en fonction de sa durée, mais de sa **valeur ajoutée**



La libéralisation de l'apprentissage et **l'ouverture à la concurrence** des OF avec le CPF monétisable

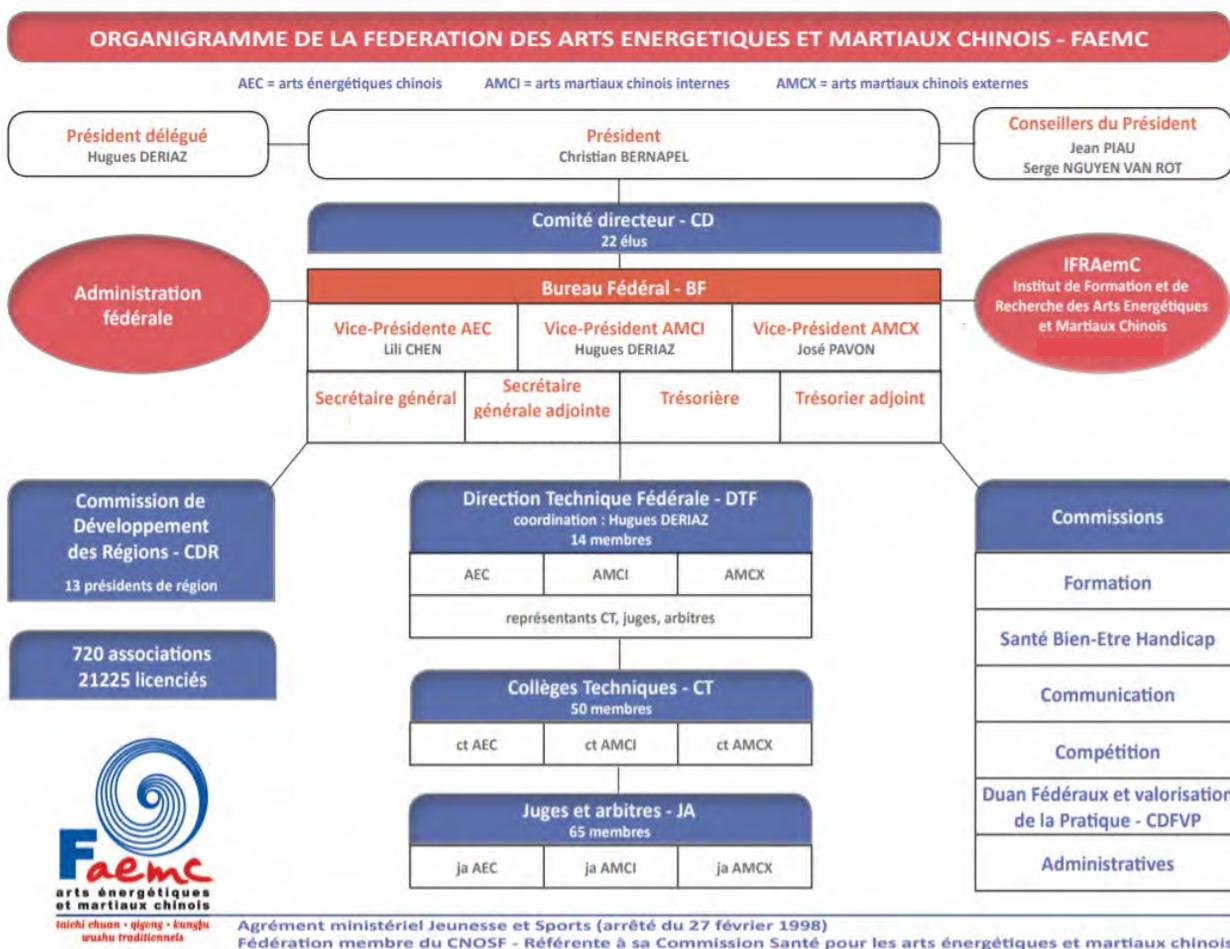
Un alignement des CFA et des OF, autour des mêmes **enjeux de certification et de qualité**

+ Un fonctionnement fédéral qui se professionnalise mais une structuration territoriale à renforcer et à faire vivre

La gouvernance de la Fédération s’appuie sur une équipe de 22 membres élus par les associations qui portent collectivement le projet de la FAEMC. Plusieurs instances fixent les conditions d’exercice de la gouvernance avec :

- Un comité directeur et un bureau fédéral qui fixent les orientations stratégiques, pilotent le projet et assurent la gestion quotidienne de la Fédération.
- Le bureau fédéral s’appuie sur une Direction technique fédérale, composée de 11 membres bénévoles et de 2 collèges complémentaires (techniques – Juges & arbitres).
- Une commission de Développement des Régions qui assure l’interface avec les comités et les clubs.
- Des commissions thématiques qui impulsent des projets transverses et des outils et qui déclinent le projet sur les différentes disciplines ou logiques de pratique (formation, santé, entreprises, éducation/jeunesse, compétition,)

Au regard de son fonctionnement, la démocratie fédérale reste forte et s’inscrit dans un modèle relativement classique de gouvernance, attentif aux attentes et au respect des valeurs fédérales. Sa spécificité réside essentiellement dans la mise en place d’une direction technique nationale bénévole, la FAEMC ne disposant pas de cadres d’Etat mis à disposition pour soutenir le développement de la Fédération.



La gouvernance de la Fédération s'appuie sur les comités régionaux et les clubs qui constituent la trame et la source vivante de son développement. C'est la raison pour laquelle la Fédération est constamment orientée vers la réponse aux besoins de ses clubs. Pour les soutenir dans la mise en œuvre de leurs actions, la FAEMC s'est engagée dans un processus de professionnalisation qui doit lui permettre de gagner en agilité et en efficacité. Cela se traduit, ces dernières années, par :

- Le renforcement de ses moyens humains professionnels qui contribuent à la bonne gestion de la Fédération et de soutien aux clubs. Aujourd'hui, la FAEMC emploie 9 personnes au quotidien (8,04 ETP).
- Le déploiement d'outils au service de la gestion des clubs et des licenciés qui permettent à la fois de soulager le travail des clubs et d'harmoniser les données au niveau national. C'est le cas avec l'outil de prise d'affiliation et de licences en ligne, Panda 2, déployé en 2019 auprès des clubs.
- L'édition d'une lettre d'information mensuelle, d'une revue numérique (yimag.fr), de vidéos thématiques (Youtube), de fascicules et d'actes de colloques.
- La diversification des domaines d'applications naturels des pratiques vers la santé, les services vers le monde professionnel et de l'éducation .
- L'organisation d'ateliers de découverte à la pratique afin de renforcer la visibilité de la pratique (rencontres Tuishou interstyles, festival annuel, Nouvel an chinois, Paris Sorbonne, Sentez-vous-Sport, Paris Sport Dimanche).
- L'organisation de rencontres et compétitions nationales et internationales (Europa Taichi).
- La participation à des compétitions internationales (Qigong, Shuai Jiao, TCFE Taichi, ...)
- L'organisation d'Universités d'Été permettant de réunir les clubs et les cadres et d'échanger sur les évolutions des disciplines.

Effectifs salariés de la FAEMC (2019)	ETP
Directeur exécutif et financier	1
Assistant de direction	1
Chargé de développement	1
Responsable du service formation	1
Assistant de formation	1
Chargé de projets et communication événementielle	1
Secrétaire polyvalente	1
Comptable	1
Responsable arbitrage	0,4
	8,04

Afin de garantir une relation de proximité avec les clubs, la FAEMC s'est, depuis 1999, structurée en région avec la création de comités régionaux destinés à soutenir les initiatives locales et développer le maillage territorial de ses disciplines. A ce jour, la structuration territoriale de la Fédération s'articule autour de 11 comités régionaux en métropole (un seul pour Bretagne /Pays de la Loire et un seul pour Paca et Corse) et de 2 comités régionaux dans les DOM-TOM (Guyane et Réunion). Toutefois, certains d'entre eux peuvent rencontrer des difficultés de fonctionnement, avec plusieurs facteurs possibles :

- Certaines régions comptent un faible nombre de clubs et ne disposent pas de ressources bénévoles suffisantes pour répondre aux exigences de gestion d'un comité régional.
- Un manque de clarté dans leur fonction et leur rôle compte tenu de leurs ressources et des moyens dédiés.
- Un soutien fédéral à renforcer pour optimiser et fluidifier le fonctionnement des comités régionaux (transversalité des échanges, diffusion d'outils et de bonnes pratiques...) notamment par le biais de la Commission de Développement des Régions.
- L'absence d'un rôle clair pour les comités dans le déploiement de la stratégie fédérale et la mise en œuvre des travaux issus des commissions de travail.

La faiblesse d'une structuration régionale forte sur l'ensemble des territoires, avec le recours à des moyens dédiés, nécessite de privilégier une communication directe avec les clubs.

Le découpage territorial des comités régionaux
Auvergne-Rhône-Alpes
Bourgogne-Franche-Comté
Bretagne / Pays de la Loire
Centre-Val-de-Loire
Grand Est
Hauts-de-France
Île-de-France
Normandie
Nouvelle-Aquitaine
Occitanie
Région Sud (Paca et Corse)

+ Un bénévolat qui reste au cœur du modèle fédéral... mais un modèle économique à renforcer pour aller plus loin dans le développement des pratiques

Si l'État peut actionner deux leviers pour accompagner et orienter l'action des fédérations sportives à travers les conventions d'objectifs et de performance (COP) et les conseillers techniques sportifs (CTS), la FAEMC ne dispose pas de CTS pour contribuer au développement des disciplines et des clubs. Son développement repose essentiellement sur la dynamique bénévole des clubs qui constitue la ressource majeure et le moteur de sa réussite. Toutefois, comme toutes les organisations associatives, le tissu fédéral de la FAEMC souffre d'un essoufflement bénévole notamment sur les fonctions dirigeantes. Sans être exhaustifs ou spécifiques à la Fédération, plusieurs facteurs peuvent être avancés :

- Une évolution sociologique avec un plus fort zapping où la notion d'engagement est moins prégnante.
- Un manque de disponibilité.
- Une peur d'un engagement trop important avec les risques de responsabilité qui incombent à la fonction.
- Une insuffisance de formation ou de compétences face à la technocratisation de plus en plus importante.
- Un accès aux fonctions dirigeantes moins important pour les femmes alors qu'elles sont majoritaires parmi les licenciés.

Au-delà des problématiques de disponibilités, la gestion associative implique de réunir un large éventail de compétences (réponse à des dossiers, diversification des financements, communication, management d'équipe, enseignement, ...) et les petites associations sont insuffisamment armées pour couvrir l'ensemble des besoins. Ainsi, le recrutement et le renouvellement des dirigeants associatifs constituent des questions clés pour l'avenir de la Fédération et peuvent impliquer la diffusion d'outils et de méthodes à destination des dirigeants de club. Parmi ceux-ci, le projet de club peut constituer un outil fédérateur, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes des structures.

Cette place essentielle du bénévolat se traduit dans le modèle économique fédéral avec un modèle qui se caractérise par un fort autofinancement de son activité avec des ressources principalement issues de ses cotisations et de la formation.



931 k€

De produits d'exploitation en moyenne sur les 3 derniers exercices



+ 274%

Des produits issus de la vente de produits et de l'organisation d'événements entre 2016 et 2018



16%

Des ressources (144 k€) proviennent de la formation (41% pour les formations fédérales et 59% pour le CQP et formation continue)



19 500 €

De subventions en 2018 (2% des produits d'exploitation) dont 71 % issus de la COP avec le Ministère (14 000 € en 2018)



75%

Des produits sont issus des cotisations et des licences



16%

De charges externes dédiées à la formation (location de salles et formateurs)



2%

Des charges d'exploitation dédiées à la communication

Politique de licences et ATP

Licence standard	32 €
Licence individuelle	95 €
Licence enfant (-9 ans)	22 €
Affiliation club	80 €
Part régionale	2,50€/licence jusqu'à 900 licences et 1,40€ au-dessus



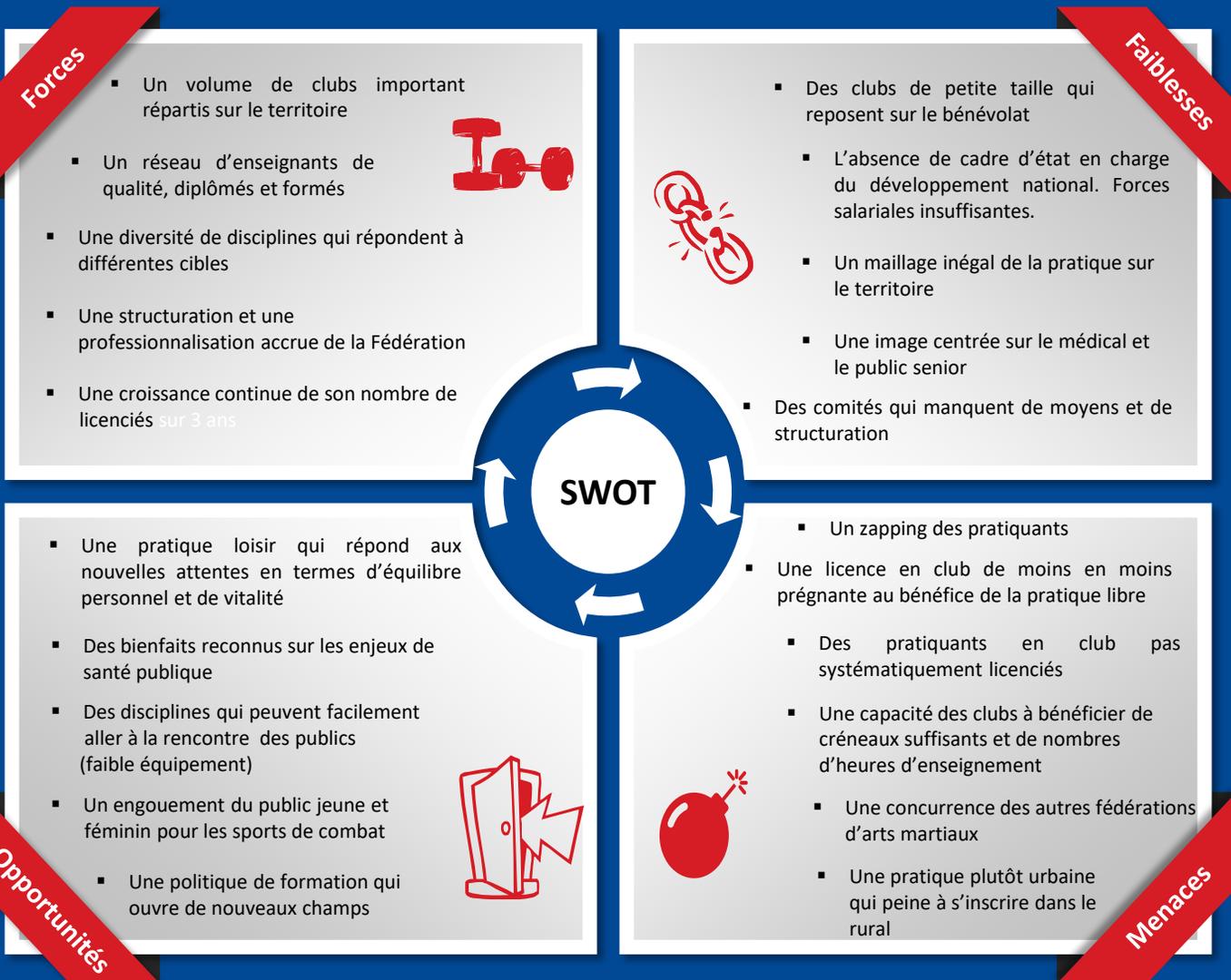
46%

Des charges d'exploitation sont dédiées à la masse salariale, en hausse de 26% entre 2016 et 2018

La construction du modèle économique de la Fédération repose donc largement sur le financement issu des clubs. Toutefois, ce modèle offre peu de marges de manœuvre et implique une forte capacité de développement des adhérents pour générer de nouvelles ressources. Si la formation et la vente de nouveaux produits ont contribué à la diversification du modèle, il apparaît essentiel d'impulser une structuration nouvelle du modèle économique fédéral.

+ Un bénévolat qui reste au cœur du modèle fédéral... mais un modèle économique à renforcer pour aller plus loin dans le développement des pratiques

Qu'est-ce qui constitue une force, une faiblesse, un levier ou un frein au développement des disciplines de la FAEMC ?



La FAEMC dispose d'un certain nombre d'atouts sur lesquels elle peut s'appuyer pour engager une pratique de développement sur le territoire. Sa diversité lui permet de cibler et de répondre aux attentes d'une typologie variée de licenciés. Mais à condition que les clubs parviennent à maintenir un niveau d'encadrement adapté à chacun et qu'ils soient en mesure de s'organiser efficacement pour accueillir l'ensemble des pratiquants.

SYNTHESE DES ENJEUX

Les clubs sont au cœur du développement fédéral et sont les vecteurs de l'augmentation du nombre de licenciés que ce soit par la diversification des activités ou l'encouragement à la prise de licence pour l'ensemble de leurs adhérents

La reconnaissance des bienfaits de la pratique sur le physique et la santé des pratiquants doit constituer une force sur laquelle la fédération peut s'appuyer. Cela suppose de créer des liens nouveaux et de capitaliser sur les initiatives existantes.

Le maillage territorial de l'offre implique une structuration territoriale plus forte et suppose un soutien auprès des comités régionaux dans la mise en œuvre de leurs actions

La FAEMC doit renforcer sa visibilité en veillant à un juste équilibre entre tradition et modernité et à l'unicité des messages délivrés par les clubs

Le système repose sur le bénévolat dans la mesure où les clubs n'atteignent pas une taille critique suffisante pour recourir à l'emploi

Les disciplines s'inscrivent dans les tendances d'évolution des pratiques sportives. Elles répondent aux enjeux et aux besoins de tous les publics qu'ils soient sportifs ou non

La formation et la transmission font partie de l'identité des pratiques et contribuent à positionner une offre de qualité. Mais les diplômes fédéraux doivent s'inscrire dans un parcours global et non pas constituer une finalité

L'enseignant est le pilier du club à travers la qualité des cours donnés mais également dans sa capacité à accueillir plus de personnes. Dans un système essentiellement bénévole, les clubs disposent de faibles marges de manœuvre en matière de développement.

Les valeurs fondatrices de la FFAEMC

+ L'HUMAIN ET LA RELATION

- Respect dans la confiance et l'ouverture
- Justesse de comportement, d'action
- Assertivité, affirmation de soi dans le respect d'autrui

+ LA RICHESSE TECHNIQUE

- Diversité des pratiques
- Expertises d'enseignement et de compétences
- Authenticité des arts énergétiques et martiaux chinois

+ L'ADAPTATION SOCIÉTALE

- Santé dans toutes ses dimensions
- Adaptabilité dans l'ouverture, la souplesse et la créativité
- Engagement constructif, valorisant et partagé



IDENTITE & VISION

Faire de l'identité de la FFAEMC, un moteur dans le développement de ses disciplines

La FFAEMC, les clubs et les licenciés sont réunis autour d'un dénominateur commun centré sur l'attrait pour les arts énergétiques et martiaux chinois traditionnels qui contribuent à leur identité propre. Au-delà de cette spécificité, les valeurs qui fondent l'action du réseau fédéral et qui contribuent à sa cohérence et à son unité s'appuient sur :

- Les qualités spécifiques des pratiques permettant un accompagnement naturel du corps et de l'esprit à tous les âges de la vie, source d'épanouissement, d'équilibre et de vitalité.
- La dimension humaine, la bienveillance de l'autre et de soi dans le collectif du club, la culture et le développement personnel.
- La liberté d'initiative et le respect des choix de développement des clubs dans leurs domaines d'excellence.
- La place incontournable de l'enseignement et de la transmission du savoir qui constitue un des fondements de chacune des disciplines de la Fédération.
- La place du loisir, du bien être, de la santé au sens large mais aussi de l'art « martial » en termes de confiance, d'affirmation de soi et de capacité d'action qui s'inscrivent dans l'ADN des arts énergétiques et martiaux chinois.

L'ensemble de ces traits fonde l'identité de la FFAEMC. Leur adéquation avec les évolutions sociétales (recherche de sens, rapport au corps...) et les attentes des pratiquants (vitalité, équilibre, loisir, pratique en plein air...) constituent une opportunité sur laquelle il est essentiel de capitaliser et qui doit permettre à la Fédération d'accélérer son développement.

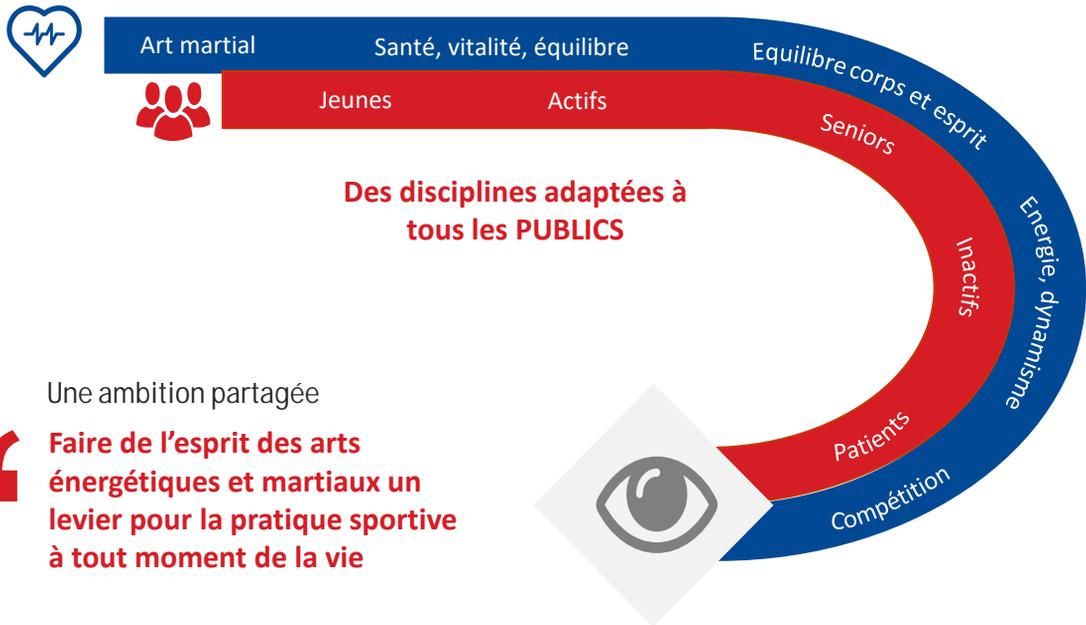
Notre vision :

Etre la Fédération référente pour la pratique d'activités physiques, sportives épanouissantes tout au long de la vie

La FFAEMC peut s'appuyer sur ses connaissances et le savoir-faire qu'elle possède ainsi que sur les expériences et l'expertise de ses clubs afin d'agir en faveur du développement des pratiques sportives et des enjeux de vitalité et d'équilibre, de bien-être et de santé par le sport. Que ce soit à destination des jeunes (plaisir, art martial, mode de vie actif), des adultes (affirmation, centrage, ressourcement, bien être) ou des seniors (bonne santé, longévité, sérénité), la diversité des pratiques des arts énergétiques et martiaux chinois permet d'apporter des réponses adaptées à tous les publics.

Ainsi, la FFAEMC a pour ambition d'être reconnue comme un acteur incontournable en faveur du développement des activités physiques dans tous les âges et toutes les conditions de la vie et devra être en mesure de valoriser la diversité de ses disciplines pour répondre à la multiplicité des attentes des pratiquants.

Une offre diversifiée et adaptative de PRATIQUES quels que soient les attentes et les besoins



Impulser une stratégie nationale pour accompagner le développement local

Avec ses différents partenaires (Ministères, CNOSEF, confédérations, partenaires...), la FFAEMC souhaite agir autour d'un certain nombre de leviers pour permettre aux licenciés de pratiquer tout au long de leur vie. A ce titre, elle se positionne comme une structure ressource et un « catalyseur » de compétences et de projets afin d'impulser une réelle dynamique de partenariat et de développement (innovation autour de la santé, diversification des activités, présence auprès de publics spécifiques en entreprise, établissements de santé, monde de l'éducation, actions promotionnelles ou événementiels...).

D'autre part, la Fédération souhaite se positionner efficacement en appui et en soutien des clubs locaux et des comités régionaux. En effet, l'ouverture à un tissu d'acteurs ne devra pas se faire au détriment du modèle associatif : la FFAEMC réaffirme que le club est aujourd'hui au cœur de son développement en tant que « lieu de vie » et interface entre les enseignants, les pratiquants, les partenaires et les publics locaux. A ce titre, il apparaît essentiel que l'ensemble des structures liées à la Fédération s'appuient sur ce Projet de Développement Fédéral, en l'adaptant et en le déclinant selon leurs spécificités locales.

Pour parvenir à développer le nombre de pratiquants et à les fidéliser pour une pratique tout au long de la vie, la FFAEMC a identifié 4 axes stratégiques :



Ensemble, ces axes stratégiques jouent un rôle interdépendant dans le développement de la pratique et du nombre de licenciés. Chacun d'entre eux fixe des priorités et des actions fortes sur lesquelles les clubs pourront s'appuyer dans le cadre du développement de leurs activités. Pour parvenir à mener à bien cette stratégie, l'articulation entre la Fédération, les comités régionaux et les clubs devra être renforcée. A ce titre, la FFAEMC se positionne comme :

- Une structure ressource qui mobilise les compétences, les expertises et les savoir-faire essentiels pour outiller, former et accompagner les clubs ou les enseignants dans leur développement.
- Un initiateur de projets et de partenariats en créant de nouvelles alliances et en imaginant de nouvelles actions qui pourront être expérimentées avant leur essaimage par les clubs.
- Une interface entre les comités régionaux afin de faciliter la capitalisation d'expérience, les échanges et la structuration des échelons régionaux.

AXE

1

Ouvrir les disciplines à un large tissu d'acteurs pour mieux valoriser nos pratiques

Diversifier les publics ouvrir vers des pratiques innovantes constitue un prérequis indispensable au développement du nombre de licenciés et un levier de développement économique pour les clubs, notamment dans la professionnalisation de leurs enseignants. Grâce à un engagement actif auprès du secteur privé, de l'entreprise, des établissements d'enseignement primaire et secondaire, des organismes qui œuvrent dans le secteur du sport, des loisirs, des établissements de santé et hospitaliers, ainsi que des collectivités, la FFAEMC peut accomplir d'importants progrès pour ouvrir ses disciplines au plus grand nombre.

Mais cette dynamique partenariale doit être impulsée à tous les échelons territoriaux, tant par la Fédération que par les Comités et les clubs. Les initiatives menées dans les territoires devront être soutenues, valorisées et partagées. A titre d'exemple, la formation fédérale complémentaire "Santé AEMC" a été validée par la commission santé du CNOSEF : les enseignants peuvent désormais intégrer les dispositifs du Sport sur ordonnance et du Sport Santé, dont ceux institués par les établissements de soins ou les collectivités territoriales.



Objectifs stratégiques

1. **Promouvoir les bienfaits thérapeutiques auprès des institutions locales (ARS,...), des établissements privés et publics de santé et des entreprises**
2. **Construire et animer des réseaux d'enseignants en réponse au contexte et aux attentes (santé, entreprise, ludique ...)**
3. **Diversifier et renforcer l'offre de formation à destination d'un large public**
4. **Développer des pratiques orientées vers le jeu (raquettes chinoises, ...)**
5. **Investir le champ du sport scolaire afin de toucher un public jeune**

CIBLES



- Clubs
- Professionnels de santé
- Entreprises et CE

- **Promotion des titres d'adhésion** auprès des structures adhérentes et argumentaires sur leurs plus values
- **Etablissement de liens et de conventions de partenariats** avec des institutions ou partenaires (ANS, Sport sur Ordonnance, Maisons Sport santé, collectivités...)
- **Création de modules de formation** pour les enseignants ou pour les professionnels (médecins, Staps APA...)
- Animation d'un **réseau d'enseignants et accompagnement** à leur professionnalisation
- Création de **programmes d'animation innovants** clés en main pour les clubs afin d'intervenir en milieu scolaire

Zoom sur quelques actions fédérales

La mise en œuvre dans les territoires



Rôle des comités

- Valoriser la présence et l'activité des Comités régionaux auprès des collectivités
- Générer de nouveaux partenariats à l'échelon régional
- Communiquer auprès des enseignants sur l'offre de service de la Fédération
- Valoriser les titres temporaires (ATP)



Rôle des clubs

- S'inscrire dans le dispositif local « Sport sur Ordonnance » et le réseau des « maisons sport santé »
- Accueillir de nouveaux publics au sein du club
- Saisir les opportunités d'intervention en entreprise
- Intervenir en milieu scolaire ou pendant les vacances
- Se positionner comme club pilote sur des expérimentations fédérales

Accompagner les clubs en tant que pivots du développement national et local

La forte implantation des clubs (700 structures adhérentes) constitue un atout pour diffuser plus largement l'offre et développer le nombre de licenciés dans la mesure où ils constituent à ce jour la principale porte d'entrée à la pratique fédérale. Le développement des clubs doit être soutenu et il ne peut se faire sans un renforcement de leur niveau de structuration, un soutien et une valorisation du bénévolat, ainsi qu'une attention portée sur le levier de la formation, qui devra s'adapter aux besoins et à la réalité du terrain.

Toutefois, il est essentiel de ne pas imposer un modèle de développement unique, mais de fournir aux clubs les moyens nécessaires à leur propre évolution. Chaque club s'inscrit dans un contexte sportif et territorial spécifique et n'a pas vocation à porter toutes les actions proposées par la Fédération. Les clubs font leurs choix en fonction des moyens qu'ils parviennent à mobiliser, de leur projet et de leur territoire.

L'accompagnement devra converger vers une qualité renforcée de l'accueil au sein des clubs et vers une capacité de diversification de leur offre de pratiques pour mieux répondre à la multiplicité des attentes des pratiquants. Pour cela, la FFAEMC, en appui des comités, a un rôle clé à jouer dans cette mission, qui pourra dans un premier temps être ciblée auprès de certains clubs pilotes volontaires.



Objectifs stratégiques

1. **Impulser une diversification des activités et des publics accueillis dans et hors clubs**
2. **Soutenir la professionnalisation des clubs au service de la qualité de l'encadrement**
3. **Outiller les clubs pour faciliter leur structuration et leur développement**
4. **Encourager une dynamique de licenciation des pratiquants, des adhérents et des clubs**
5. **Valoriser l'engagement des bénévoles (CPA, trophées, reconnaissances,)**

CIBLES



→ Clubs (dirigeants, enseignants)

- Incitation auprès des clubs à s'engager dans une **démarche de plan de développement** et de professionnalisation (demandes de subventions, outils coopératifs, partage des bonnes pratiques ...)
- **Evolution de l'architecture de l'offre de formation** (certification, ouverture de modules complémentaires entreprise, éducation, dirigeants...)
- Création d'une **plateforme accessible aux clubs** avec des modèles d'outils (projet, modèles de convention...)
- **Observation et recueil des besoins en formations** pour une meilleure réactivité et adéquation aux besoins
- **Soutien à la mise en place de nouvelles activités** dans les clubs (raquettes chinoises par exemple)

Zoom sur quelques actions fédérales

La mise en œuvre dans les territoires



Rôle des comités

- Encourager les clubs dans les démarches de coopération
- Mettre en place et animer une dynamique de réseau avec les clubs locaux
- Partager les initiatives et les actions innovantes mises en œuvre par les clubs



Rôle des clubs

- Inciter à la formation des dirigeants et enseignants
- Proposer de nouvelles disciplines au sein du club
- Etudier la faisabilité sur la mutualisation d'emploi

AXE

3

Renforcer et moderniser l'image des arts énergétiques et martiaux chinois

Les clubs de la FFAEMC, en fonction de leur histoire, du profil de leur(s) enseignant(s), proposent une multiplicité d'activités (disciplines, écoles, courant d'enseignement, tranches d'âge touchées...) qui constitue une des richesses de la Fédération, qui génère parfois une image imprécise des activités de la Fédération (tant dans les disciplines que dans les formes de pratique).

Aussi, il apparaît essentiel de s'appuyer sur un dispositif de communication interne et externe global et déclinable dans les territoires. De même, si les valeurs portées par les arts énergétiques et martiaux chinois restent « traditionnelles », les disciplines s'inscrivent dans les tendances d'évolution des pratiques actuelles (place du loisir et du jeu, vitalité, équilibre, santé, plaisir, spectacle...). Cette « modernité », tout comme l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les outils à destination de publics jeunes doivent constituer des atouts sur lesquels peut s'appuyer la Fédération dans sa communication. Il semble important dans un premier temps (2020-2021) d'engager une dynamique et d'outiller les clubs dans leur démarche de communication, puis, dans un second temps (2022-2024), de renforcer l'action fédérale à destination du grand public.

Objectifs stratégiques

1. Valoriser les activités émergentes ainsi que l'approche ludique ou compétitive de certaines disciplines

2. S'appuyer sur les événements et les manifestations pour promouvoir la FFAEMC

3. Construire un discours incitatif à la prise de licence et à la pratique en club

4. Outiller les clubs et les comités pour une stratégie de communication efficace

CIBLES



- Jeunes
- Seniors
- Etablissements de santé
- Comités d'entreprises

- Conduite de **campagnes de licenciement** auprès des clubs pour l'ensemble de leurs adhérents (sensibilisation, argumentaire,...)
- Diffusion aux clubs et aux comités d'outils de communication type et d'**éléments de langage commun**
- Mise en œuvre d'**opérations nationales de communication et de promotion** (reportages, journée portes ouvertes, Nouvel An chinois...) relayée par les clubs et les comités
- **Refonte et diversification des outils de communication fédérale** (journal) pour s'ajuster aux différentes cibles (jeunes notamment)
- **Organisation ou participation à des événements** permettant de renforcer la visibilité des pratiques fédérales
- **Soutien à la visibilité des clubs** en mettant davantage en valeur les initiatives locales sous forme d'actus, de brèves ou d'articles
- Développement du **mécénat** et de **partenariats opérationnels** (mutuelles, entreprises vertueuses, ...)

Zoom sur quelques actions fédérales

La mise en œuvre dans les territoires



Rôle des comités

- Etre les relais des campagnes de communication nationales
- Valoriser les atouts de nos disciplines vers les instances régionales
- Participer aux opérations régionales de promotion de la pratique sportive
- Promouvoir la FFAEMC auprès des clubs non fédérés



Rôle des clubs

- Mettre en place des actions de promotion (portes ouvertes, journées « sentez-vous sport », Nouvel An chinois...)
- Licencier l'ensemble de leurs adhérents

AXE

4

Poursuivre les efforts de structuration des comités régionaux pour les rendre opérationnels

Les comités régionaux de la FFAEMC constituent des rouages essentiels à la mise en œuvre du plan de développement fédéral et au développement des différentes disciplines. Ils sont également les garants de l'unité et de la cohérence des actions fédérales sur leur territoire et permettent de faire le lien entre les politiques nationales et les réalités de terrain en les adaptant aux contextes territoriaux et en soutenant les initiatives locales qui répondent à des enjeux de développement.

Leur fonctionnement et leur structuration apparaissent donc comme incontournables pour agir efficacement et attirer un plus grand nombre de pratiquants. A ce titre, le bénévolat reste le pilier structurel de leur fonctionnement et l'engagement associatif devra être encouragé afin de développer le nombre de dirigeants au sein des instances régionales.

Cela implique que les dirigeants régionaux ne se sentent pas isolés mais au contraire soutenus par la FFAEMC. De même, le « partage de bonnes pratiques » entre les comités pourra être renforcé tout comme leur mise en réseau, afin qu'ils puissent participer au développement d'actions, d'initiatives et de coopérations entre les clubs. Une dynamisation de l'action et des moyens seront apportées par les commissions transverses (santé, entreprise, éducation, ...) et les relais locaux qui seront mis en œuvre et animés en lien avec les comités régionaux et les instances techniques et coordonnatrices de la fédération (Collèges techniques, CDR, DTF).

Objectifs stratégiques

1. Renforcer la mise en réseau des comités pour partager les bonnes pratiques
2. Outiller et accompagner les comités dans leur structuration
3. Faire des comités des passerelles essentielles à la coopération entre les clubs
4. Encourager les comités à l'émergence de projets innovants dans les territoires

CIBLES



→ Comités régionaux (bénévoles)

- Relancer la Commission de Développement des Régions (CDR) et la rendre opérationnelle dans l'appui aux comités
- Développement de réseaux transverses interdisciplines pilotés par les commissions dédiées à la santé, l'entreprise, l'éducation
- Mise en place d'une véritable stratégie de communication interne pour encourager l'engagement bénévole au sein des comités
- Outiller les comités pour soulager leur gestion quotidienne et le pilotage de leurs missions
- Incitation auprès des comités pour la mise en place d'actions innovantes de découverte et de promotion des pratiques fédérales

Zoom sur quelques actions fédérales

La mise en œuvre dans les territoires



Rôle des comités

- Encourager les clubs dans les démarches de coopération
- Mettre en place et animer une dynamique de réseau de clubs locaux
- Partager les initiatives et les actions innovantes mises en œuvre par les clubs
- Se positionner sur des projets innovants en faveur du développement des pratiques



Rôle des clubs

- Participer aux animations régionales
- Diffuser auprès du Comité les actions menées localement

Une évaluation au service de l'ambition fédérale et de la valorisation de son impact dans la promotion de l'activité sportive pour le plus grand nombre

... Une Fédération dynamique



- Une fédération qui compte plus de licenciés et de clubs : *évolution du nombre total, évolution par discipline*
- Une Fédération qui dispose de plus d'enseignants actifs : *nombre de personnes formées au cours de l'année*
- Une Fédération qui diversifie son offre : *nombre de participants aux formations complémentaires fédérales (santé, entreprise, éducation, ...)*

... Une Fédération structurée



- Des clubs et des Comités qui s'engagent en faveur du développement : *évolution du nombre de dossiers déposés dans le cadre du PSF*
- Une Fédération aux côtés des Comités régionaux : *participation de la FFAEMC aux temps forts des comités (AG, manifestations, actions, formations déconcentrées, ...)*

... Une Fédération ouverte



- Des clubs et des Comités qui s'ouvrent et développent des actions vers les acteurs institutionnels locaux, et les acteurs de la santé, de l'entreprise et de l'éducation : *Correspondants locaux des commissions transverses (santé, entreprise, éducation)*
- Une Fédération qui rayonne et se rapproche des participants non fédérés, *les identifie (ATP) et les fidélise (licence).*

... Une Fédération attractive



- Des formations qui s'ouvrent aux professionnels de tous horizons : *nombre de personnes non licenciées formées*
- Une visibilité accrue des clubs : *nombre de clubs communiquant sur leurs offres et leurs horaires*
- Pourcentage du budget fédéral dédié à la communication



Point de convergence d'enjeux clés pour le développement de la FFAEMC, ce projet sportif fédéral appelle à une politique fédérale ambitieuse, fondée sur l'implication des acteurs, l'ouverture des pratiques à un large public et à une professionnalisation accrue de son organisation.

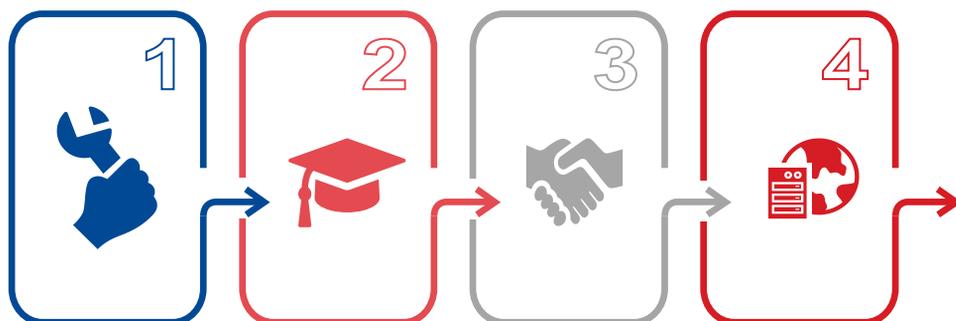
Le développement, la structuration, l'ouverture et l'attractivité des disciplines de la FFAEMC constituent des marqueurs clés de l'ambition fédérale et seront mesurés à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

L'évaluation aura également pour enjeux de rendre compte du poids réel de la Fédération dans le paysage sportif français et de montrer la plus value de ses disciplines permettant un accès de l'activité physique et sportive au plus grand nombre.



NOS LEVIERS D'ACTION

La mise en œuvre de ce projet sportif fédéral implique également la mobilisation de moyens et l'engagement de la Fédération et de ses structures dans une dynamique de développement. Des moyens humains, financiers et organisationnels devront être mobilisés et constituent des leviers incontournables pour la réussite de la stratégie fédérale et l'atteinte des objectifs fixés.



01

La professionnalisation

L'accompagnement des comités et des clubs exigera le renforcement de nos ressources, notamment sur une fonction d'agent de développement.

02

La formation

Le rôle et l'action de l'IFRAEMC seront renforcés pour permettre à l'institut de formation d'être un levier stratégique et économique clé pour la Fédération

03

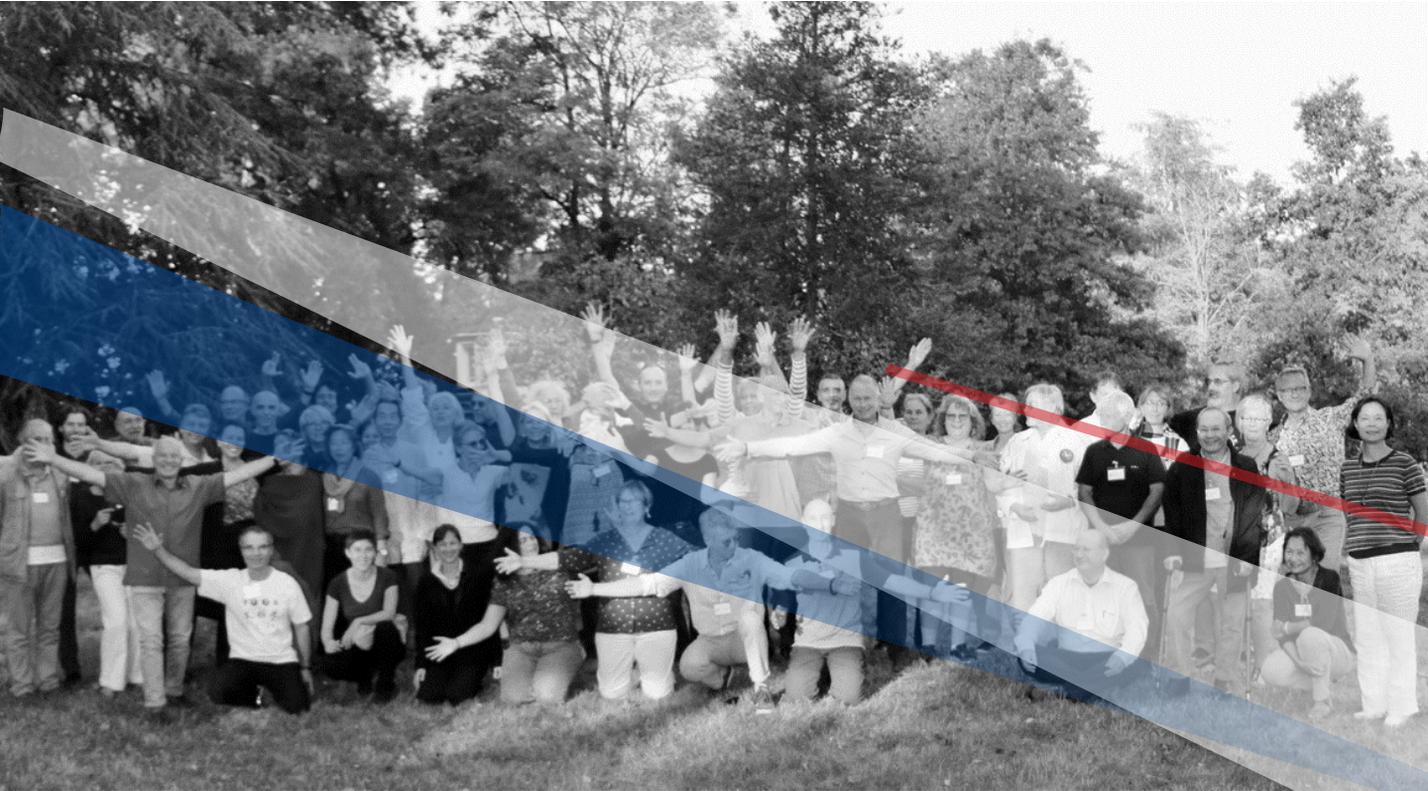
Le travail en réseau

La FFAEMC poursuivra sa politique de partenariat à l'échelle nationale ou régionale afin de faciliter l'accès au plus grand nombre à ses disciplines

04

La modernisation

La digitalisation des outils de gestion et de la communication fédérale seront poursuivis pour gagner en agilité et en réactivité



Le geste juste.



Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois
27 rue Claude Decaen
75012 PARIS
ffaemc.fr